

Concept cadre de protection Covid-19



INTRODUCTION

En 2020, le virus SARS-CoV-19 impacte notre vie et nos actions dans une ampleur inédite jusqu'ici. Le hockey sur glace n'en est pas épargné. L'objectif premier de nous tous est de préserver notre santé en adoptant un comportement responsable et en respectant les directives du Conseil fédéral.

Les conditions cadres pour un retour au jeu nous sont imposées par le Conseil fédéral, les cantons, l'OFSP et la ligue suisse de hockey sur glace et doivent être régulièrement adaptées en fonction de la situation et de la stratégie.

L'objectif est de permettre une reprise graduelle des activités de compétition ordinaires et de contrôler la propagation du coronavirus. Cela requiert un concept de protection devant, d'une part, obligatoirement contenir les conditions prescrites et adaptées périodiquement par le Conseil fédéral et les cantons et, d'autre part, être praticable dans les différents contextes locaux des clubs. **Ce concept ne portera ses fruits que si les dispositions en matière de distanciation sociale et d'hygiène sont respectées par toutes et tous, joueurs, membres des staffs et spectateurs !**

REGLES DE COMPORTEMENT

1. Absence de symptômes

- Les joueurs ou les membres du staff présentant les moindres symptômes de maladie doivent rester chez eux et sont tenus de contacter immédiatement par téléphone leur médecin et de respecter strictement ses instructions.
- Le médecin décidera des examens nécessaires et des modalités thérapeutiques. En cas de suspicion de Covid-19, les recommandations de l'OFSP et des directions cantonales de la santé publique sont appliquées de manière systématique.



Les symptômes typiques du Covid-19 sont :

- Toux (surtout sèche)
- Maux de gorge
- Insuffisance respiratoire
- Fièvre (37.5 °C), sensation de fièvre
- Douleurs musculaires
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût

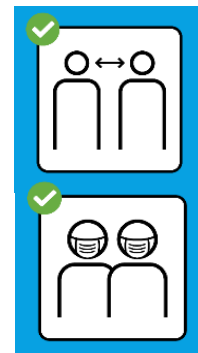
Plus rarement :

- Maux de tête
- Symptômes gastro-intestinaux

- Conjonctivite
- Rhume

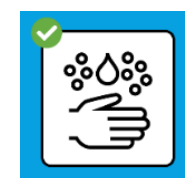
2. Respect des distances

- Une infection avec le nouveau coronavirus est possible si l'on se trouve durant 15 minutes à moins de 1,5 mètre de distance d'une personne malade. En gardant la distance, on se protège et on protège autrui d'une infection.
- Lors du déplacement vers le stade, de l'arrivée à l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions d'équipe, dans les douches et les toilettes, après les entraînements et les matchs, lors du voyage de retour, etc., il convient de respecter, dans la mesure du possible, la distance de 1,5 mètre entre les personnes. **Lorsque la distance ne peut pas être respectée, il est nécessaire de porter un masque.**



3. Respect des règles d'hygiène de l'OFSP

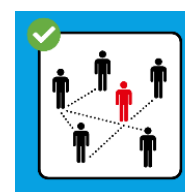
- Lavage régulier des mains et/ou désinfection régulière des mains : **Les mains doivent être lavées soigneusement avec du savon avant et après chaque entraînement/match.** En sus de la désinfection régulière avec de l'alcool, le lavage des mains joue un rôle décisif dans la prévention d'une infection au Covid-19.
- Avant et après les unités d'entraînement et les matchs : Désinfection des mains et désinfection régulière des locaux et des installations par le personnel de la patinoire.
- Eternuer et tousser : Toujours dans un mouchoir ou le creux du coude afin de protéger l'entourage.
- Bouche, nez, muqueuses oculaires sont des portes d'entrée pour le virus :
-> Ne pas se toucher le visage !



4. Liste de présence (traçage des contacts)

Tenue de listes de présence afin de permettre le traçage des contacts étroits

- Sur demande de l'autorité sanitaire, les contacts étroits entre personnes doivent pouvoir être retracés durant les 14 jours suivants.
- Afin de simplifier le traçage des contacts, **les entraîneurs établissent les listes de présence de leur équipe, y compris les accompagnants** (entraînements, matchs, transports, etc.).
- **Les spectateurs s'enregistrent obligatoirement à l'entrée de la patinoire.** Les données seront conservées 15 jours avant destruction.
- Liberté à chacun d'utiliser l'APP SwissCovid.



Contenu de la liste de présence :

- Nom, prénom, domicile, numéro de téléphone.
- Sur la liste de présence, chaque personne confirme être exempte de symptômes et avec une personne infectée durant les 14 jours précédents (déclaration spontanée).

Préposé/e Covid-19

- Chaque organisation nomme un préposé/e Covid-19 qui veille à la mise en œuvre et au respect des mesures de prévention lors des entraînements et du championnat. Interlocuteur/trice pour les autorités compétentes et la SIHF.
- Contact HCFM: Dominique Péteut, tél. +41 79 214 93 74, dodo.peteut@icloud.com

Retour de voyage à l'étranger

- En provenance de pays et/ou de régions pour lesquels la Confédération impose une quarantaine (la liste de ces pays doit être régulièrement vérifiée sur le site web de l'OFSP) : 10 jours de quarantaine plus obligation de s'annoncer aux autorités.



En provenance d'autres pays

- Présence de symptômes : contacter immédiatement son médecin et suivre ses instructions.
- Absence de symptômes : Intégration à l'équipe avec application des mesures d'hygiène/de protection.



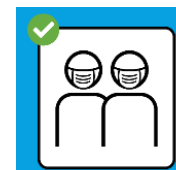
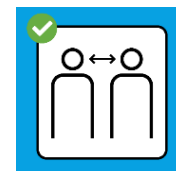
5. Arrivée au stade / Départ du stade

- L'accès au stade est indiqué par un fléchage spécifique (entrée et sortie différenciée).
- **Dans le stade le port du masque est obligatoire pour tous!**
- Du gel hydro-alcoolique est disponible et des masques en vente à l'entrée du stade.
- **En entrant dans le stade chaque personne se désinfecte les mains.**



Equipe invitée

- Dans la mesure du possible, l'équipe invitée se rend au stade à bord de plusieurs bus/moyens de transport afin que les principes généraux de distanciation et d'hygiène puissent être respectés.
- Dans les bus, seule une place sur deux est occupée, si possible une rangée sur deux seulement. Si les règles de distanciation ne peuvent être respectées, le port du masque est obligatoire.
- Il convient de tenir une liste de présence et d'effectuer un contrôle des entrées pour chaque moyen de transport. La liste de présence doit nous être transmise dès l'arrivée.
- Il convient de veiller à une désinfection suffisante des bus avant la montée à bord de l'équipe.
- Une attention toute particulière doit être accordée aux surfaces fréquemment touchées, comme les portes, les mains courantes, les boutons, etc.
- Il convient de se désinfecter une nouvelle fois les mains avant l'entrée au stade.

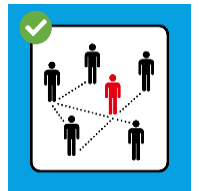


Equipe recevante

- Le déplacement doit s'effectuer individuellement en transports publics (port du masque obligatoire) ou avec un véhicule personnel (port de masque obligatoire si plus d'une personne présente dans le véhicule).
- Si l'équipe recevante s'est réunie avant de prendre le départ à bord du (des) bus d'équipe, les directives identiques à celles prévues pour l'équipe invitée s'appliquent.
- Il convient de se désinfecter les mains avant de monter à bord du bus et l'entrée au stade.

Spectateurs

- A l'entrée du stade, chaque spectateur renseigne correctement la liste de présence pour permettre le traçage des contacts et s'engage à respecter les mesures de sécurité.
- En cas de non-respect des mesures de sécurité, toute personne pourra se voir refuser l'accès ou être expulsée du stade.
- 500 personnes maximum sont admissibles dans le stade (y compris joueurs, arbitres, personnel d'équipe, fonctionnaires de cabine, membres de la sécurité et de la buvette), dont environ 300 spectateurs (traçage des contacts).

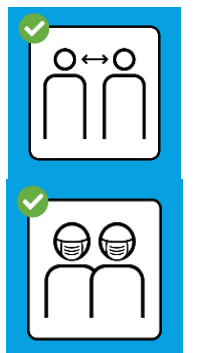


Consommables / Elimination

- Il convient de veiller à ce que, dans la mesure du possible, seul du matériel personnel soit utilisé.
- Mettre à disposition du produit désinfectant en quantité suffisante.
- Serviettes de sueur jetables sur le banc des joueurs, avec suffisamment de possibilités d'élimination (récipient à proximité du banc des joueurs).
- Les responsables du matériel travaillent toujours avec masque et gants.
- Pas de désinfection des crosses et des pucks.
- Pour protéger le responsable matériel, le nettoyage des maillots et éventuellement des consommables doit s'effectuer dans le respect des mesures d'hygiène, en portant masque et gants (à jeter ensuite).

Vestiaire

- Les prescriptions en matière de distanciation (1,5 m) et d'hygiène sont prioritaires.
- Accès strictement limité : Seuls les joueurs et des membres du staff préalablement définis ainsi que les arbitres sont admis. Aucun visiteur n'est autorisé (s'applique également aux représentants des clubs et aux médias).
- Le temps de présence dans le vestiaire doit être réduit à un minimum.
- Les mains doivent être désinfectées avant toute entrée au vestiaire.
- **Seule une place sur deux est occupée, si cela n'est pas possible en raison de la taille du vestiaire, le port d'un masque est obligatoire pour tout le monde.**
- Des gourdes et bouteilles individuelles sont obligatoires.
- Les aliments ouverts sont interdits (seuls des aliments/compléments alimentaires emballés individuellement sont autorisés ; veiller à la mise à disposition de possibilités d'élimination). Ventilateurs et souffleurs (par ex. pour sécher les gants) sont interdits.

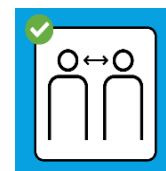


- Aération maximale avec apport d'air frais maximal durant l'absence des joueurs, aération après chaque utilisation et après chaque pause.
- Les locaux et les installations sont désinfectés après chaque utilisation.
- Le staff médical/les responsables du matériel/le personnel de nettoyage et les préposés à l'élimination des déchets sont tenus de porter un masque et des gants de protection.



Salles d'eau / Douches

- Respecter les règles de distanciation.
- Respecter les consignes de la patinoire en fonction du nombre de douches.
- Echelonnement : Prévoir assez de temps.
- Le temps de présence doit être réduit au minimum.
- L'utilisation de sèche-cheveux/de föhns est interdite.
- Nettoyage/désinfection contrôlés (en particulier les surfaces de contact) et aération après chaque utilisation.



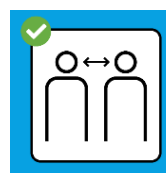
Toilettes

- Utilisation échelonnée.
- **Seul un urinoir sur deux est utilisé.**
- Des distributeurs de produit de désinfection ou savon pour les mains doivent être disponibles en nombre suffisant.
- Nettoyage/désinfection (notamment des surfaces de contact).

Zone d'échauffement

Echauffement off ice

- Dans la mesure du possible, en plein air et en petits groupes.
- Respecter les règles de distanciation.
- Désinfection des mains avant le retour au vestiaire.



Echauffement on ice

- Une moitié de la surface de jeu définie pour chaque équipe.
- Accès séparés ; si cela n'est pas possible, accès échelonné.
- Désinfection des mains à la fin de l'échauffement.

Entrée des joueurs / Accueil avant le match

- Entrée échelonnée des équipes et des arbitres.
- Si possible, accès séparés pour les équipes et les arbitres.
- Les équipes restent dans leur moitié de la surface de jeu.
- Alignement des équipes sur la ligne bleue ; salut sans contact corporel, d'un signe de la crosse.

Prise de congé après le match

- Après le match, les équipes s'alignent sur la ligne bleue, adieux d'un signe de la crosse.
- Les équipes peuvent brièvement saluer les supporters (d'un signe de la crosse devant le kop).
- La remise de matériel aux supporters est interdite (par ex. puck, crosse).
- Pas de « fist bump », ni de poignée de main, même en portant des gants.
- Retour dans le vestiaire sans contact avec les joueurs de l'équipe adverse.
- Pas de discussions avec les fonctionnaires et les arbitres.
- Les arbitres retournent dans leur vestiaire sans prendre congé.



Distinctions et honneurs

- Les distinctions et les honneurs sont possibles avant le match, sans contact corporel et dans le respect des règles de distanciation.



Actions spéciales

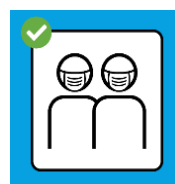
- Les actions spéciales pouvant se dérouler dans le respect des règles de distanciation sont possibles (l'autorisation préalable par le chef de ligue est obligatoire).

Banc des joueurs

- Accès séparés pour chaque équipe ; si cela n'est pas possible, l'accès s'effectue de manière échelonnée.
- Pas d'obligation de port de masque pour les coaches et les joueurs sur le banc des joueurs.
- Obligation de port de masque et de gants pour le personnel médical et pour les membres du staff.
- La disposition individuelle des joueurs sur le banc est autorisée.
- Serviettes de sueur jetables (capacité d'élimination à proximité du banc des joueurs, récipient refermable).
- Gourdes personnelles.

Banc des pénalités

- Les règles de distanciation et d'hygiène doivent être respectées et mises en œuvre dans la mesure du possible.
- **Le port du masque et de gants est obligatoire pour les fonctionnaires en charge des bancs des pénalités.**
- Il est demandé aux arbitres de se désinfecter les mains régulièrement. Du désinfectant est disponibles pour eux au banc des pénalités/dans la cabine du chronométreur/la cabine vidéo.



Fonctionnaires (chronométreur, speaker, etc...)

- Les règles de distanciation s'appliquent également à toutes les places de travail. Si cela n'est pas possible, le port du masque est obligatoire (exception : speaker).

- Le personnel doit être réduit à un minimum (aussi nombreux que nécessaire).
- Obligation de port du masque lors de tous les « contacts externes » avec les arbitres, les coaches, etc.
- Des masques en nombre suffisant doivent obligatoirement être disponibles dans la cabine du chronométreur.
- Une possibilité d'élimination doit être disponible dans la cabine du chronométreur ou à proximité immédiate (récipient refermable).
- Le speaker fait régulièrement des annonces au sujet du respect du port obligatoire du masque, des mesures d'hygiène et de distanciation.
- Pour les matches du MoJu, le speaker rappelle l'obligation de s'inscrire sur la liste de présence (traçage des contacts).

Restauration après le match

- Les repas sont servis par le personnel du staff portant masque et gants. - Les gourdes ou canettes/bouteilles en plastique personnelles sont autorisées.
- Une possibilité d'élimination doit être disponible (récipient refermable).

Interviews

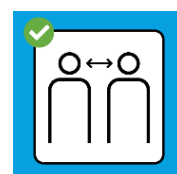
- La distance de 1,5 m et les règles d'hygiène doivent être strictement respectées à tout moment.
- Les interviews sur la surface de glace avec le tableau des sponsors sont autorisées. Un côté du tableau des sponsors est attribué à chaque équipe.
- La zone des interviews pour les journalistes des médias en ligne/de la presse écrite/des radios doit être définie par le club recevant. Les règles de distanciation doivent obligatoirement pouvoir être respectées (dans le cas contraire, obligation de port du masque pour les journalistes, en fonction de l'espace disponible).

Places des journalistes

- Les règles de distanciation et d'hygiène doivent être respectées sur les places des journalistes.
- Si les règles de distanciation ne peuvent être respectées, le port du masque est obligatoire.

Buvette

- Du gel hydro-alcoolique est disponible au comptoir de la buvette.
- Les mesures de distanciation sociales doivent être respectées.
- Le personnel de la buvette se lave/désinfecte les mains au minimum en début et fin de service.



6. Moju

- Les vestiaires ne seront pas limités en nombre pour les moins de 12 ans. Si le nombre maximum de personnes dans le vestiaire est dépassé, les enfants de 12 ans ou plus devront porter obligatoirement un masque.

- Les seules personnes autorisées à entrer dans le vestiaire sont les coachs, exceptionnellement et uniquement en cas de nécessité, 1 parent. Pour eux, le port du masque est obligatoire.
- Pour les entraînements, dans la mesure du possible, les enfants arrivent et repartent déjà complètement équipés. Les patins doivent être attachés à l'extérieur des vestiaires. Comme partout ailleurs, si la distance minimale de 1,5 m entre les parents et les autres enfants ou les autres parents n'est pas possible, veuillez porter un masque.

7. Responsabilité

- Le HCM décline toutes responsabilités en cas de non-respect des mesures de sécurité édictées ci-dessus.

Président : Préposé Covid-19 : Dominique Péteut

Moutier le 1.09.2020